



## Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> avril 2010  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-cinquième session**  
Point 133 de la liste préliminaire\*  
**Planification des programmes**

### **Exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 2008-2009**

**Rapport du Secrétaire général**

# **EXTRACT — SECTION 12 (TRADE AND DEVELOPMENT) FRENCH VERSION**

---

\* A/65/50.

<sup>1</sup> Non compris les 117 réalisations escomptées se rapportant au programme ordinaire de coopération technique, dont il est rendu compte dans le cadre du chapitre 22. En conséquence, les renseignements inclus dans le présent rapport couvrent 829 réalisations escomptées, au total.

## Chapitre 12

### Commerce et développement

#### Principaux résultats obtenus

337. En 2008, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a, à sa douzième session, adopté la Déclaration d'Accra et l'Accord d'Accra qui ont réaffirmé l'importance de la Conférence en sa qualité d'organisme du système des Nations Unies chargé d'assurer le traitement intégré du commerce et du développement et des questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable.

338. Outre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord d'Accra, durant l'exercice biennal, la CNUCED s'est attaqué à bon nombre des nouveaux problèmes, tels que les crises alimentaire, énergétique et financière, dans ses publications, à ses réunions et lors des manifestations qu'elle a organisées. Les délégations ont notamment été nombreuses à s'intéresser au *Rapport sur le commerce et le développement* et au *Rapport 2009 sur les pays les moins avancés*, qui leur ont semblé contenir des données, des analyses et des idées utiles, pertinentes et actualisées sur les mesures à prendre pour mobiliser des ressources pour le développement, ainsi que sur les causes et les effets de la crise mondiale et la conduite à suivre pour y faire face.

339. Plusieurs délégations se sont en outre félicitées des recherches menées sur les changements climatiques, notamment les sources d'énergie renouvelables. Sur les autres fronts, plusieurs initiatives de la CNUCED ont permis de renforcer les capacités de 22 pays en développement d'intégrer la production et le commerce des produits de base dans le processus de développement, notamment en facilitant la participation aux chaînes d'offre et de valeur pour ces produits.

340. La Déclaration d'Ezulwini, adoptée en 2009 à la troisième Réunion des ministres du commerce des pays en développement sans littoral, a été préparée par un groupe restreint de ces pays en coopération avec le Programme spécial de la Conférence en leur faveur. La déclaration souligne leurs préoccupations, donne des orientations précises sur les activités à court terme et demande aux partenaires de développement de poursuivre leur assistance.

### **Difficultés rencontrées et enseignements tirés de l'expérience**

341. En 2009, les crises économique, financière et écologique ont dominé la vie parlementaire et les activités relatives à l'assistance technique. Une des grandes difficultés consistait à éviter que, face à ces crises, les pays n'adoptent des mesures perpétuant des modèles de production et de consommation non durables sur les plans économique, social et écologique. Il est nécessaire d'améliorer la coordination et les échanges entre les activités de recherche, d'analyse et d'assistance technique afin de renforcer les synergies et d'assurer une meilleure fourniture de l'assistance intégrée aux pays bénéficiaires. En raison de la complexité croissante de la gestion de la dette, des analyses et un appui supplémentaires, notamment dans le domaine des dettes intérieures, seront nécessaires. La pleine participation des régions et des pays bénéficiaires à leurs projets respectifs grâce au partage des responsabilités leur permettra de prendre en main ces projets dès le début, et de contribuer ainsi à leur bonne exécution. Il faudra accroître l'aide aux pays en développement tributaires des produits de base pour qu'ils puissent intégrer dans leurs stratégies nationales de développement les directives en la matière. Les activités de la CNUCED en matière de renforcement des capacités et de coopération technique devront mieux tenir compte des réalités économiques des pays et des possibilités offertes par l'intégration régionale, et fournir un appui ciblé et mieux adapté aux demandes et aux besoins des pays bénéficiaires qui ne sont pas tous au même stade de développement.

### **Taux d'exécution des produits**

342. Les résultats susmentionnés ont été déterminés d'après les produits exécutés, qui représentent 89 % des 1 606 produits quantifiables prescrits.

343. Les réalisations escomptées et les indicateurs de succès sont énoncés dans le budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 (A/62/6 (Sect. 12) et Corr.1).

### **Direction exécutive et administration**

#### *a) Meilleure reconnaissance par les États membres de la pertinence des travaux de la CNUCED*

344. Durant l'exercice biennal, la CNUCED a poursuivi ses efforts de lutte contre la crise financière mondiale, qui a constitué le thème général des travaux de son appareil intergouvernemental. L'accent a été mis en particulier sur la sécurité alimentaire, notamment en Afrique, sur le rôle de l'agriculture et sur les mesures à

prendre pour améliorer la situation. Les délégués des pays donateurs ont été nombreux à réaffirmer leur attachement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres engagements pris en faveur du développement. La plupart des délégués des pays en développement ont déclaré que la coopération Sud-Sud devrait compléter, et non remplacer, la coopération Nord-Sud. Ils ont souligné l'importance de traduire les idées et suggestions issues des travaux de recherche et d'analyse de la CNUCED en actes concrets répondant aux besoins et aux préoccupations spécifiques de différents groupes de pays, notamment les pays africains, les pays les moins avancés et les pays sans littoral.

*b) Les mandats sont intégralement exécutés*

345. En 2008, le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme, ayant examiné les rapports d'activité sur la mise en œuvre des recommandations contenues dans les deux précédents rapports d'évaluation, a noté avec satisfaction les conclusions concertées des réunions, et les progrès accomplis dans l'application des recommandations, et a encouragé le Secrétariat à poursuivre ses efforts. Concernant l'évaluation du programme d'adhésion à l'OMC de la CNUCED, l'application des quatre recommandations restantes et, partant, la réalisation de l'objectif, ont posé des difficultés, liées à la lourdeur des procédures administratives nécessaires à la gestion de près de 400 petits fonds d'affectation spéciale et à une recommandation concernant le financement prévisible du programme par les donateurs. La première question est traitée par le regroupement de ces fonds d'affectation spéciale par thème. Le groupe de travail n'a examiné aucun rapport de suivi en 2009.

*c) Meilleure intégration de la problématique hommes-femmes dans les travaux de la CNUCED*

346. Les initiatives prises par la CNUCED en 2008 ont notamment porté sur l'organisation, en partenariat avec le Secrétariat du Commonwealth, et parallèlement à la douzième session de la Conférence, d'une manifestation intitulée « Commerce et problématique hommes-femmes : perspectives d'une croissance durable et d'une réduction de la pauvreté »; le lancement du prix de la femme chef d'entreprise à la douzième session de la Conférence; la tenue en Inde de la conférence internationale intitulée « Vers l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques commerciales »; et la publication de deux études sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les stratégies commerciales et de développement en Afrique. Les activités de la CNUCED en 2009 ont notamment consisté en la tenue d'une réunion intergouvernementale d'experts sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques commerciales et la publication de deux études connexes. La CNUCED a également participé à une session sur le commerce et la problématique hommes-femmes organisée dans le cadre de la Semaine du commerce international du Département pour le développement international du Royaume-Uni. La CNUCED a contribué à l'élaboration de plusieurs rapports des Nations Unies sur des questions liées à la problématique hommes-femmes, notamment le rapport du Secrétaire général en vue du débat de haut niveau de la session de fond de 2010 du Conseil économique et social.

d) *Programme de travail intégralement exécuté*

347. Le montant des dépenses par rapport aux ressources disponibles était conforme à l'objectif fixé.

e) *Délais de recrutement et d'affectation du personnel*

348. La durée moyenne du processus de recrutement en 2009 a dépassé de 93 % l'objectif de 150 jours. Cela peut s'expliquer par le retard déjà pris dans le traitement des dossiers ouverts les années précédentes. Des retards considérables indépendants de la volonté de la CNUCED ont également été pris, notamment en ce qui concerne l'examen des avis de vacance de poste à afficher sur Galaxy; la communication, pour examen par les départements, des candidatures recevables par l'Office des Nations Unies à Genève; et le traitement des dossiers par le Bureau de la gestion des ressources humaines. Il convient de noter que le nombre de jours pris, en moyenne, pour pourvoir les postes devenus vacants en 2009 a considérablement diminué, passant à 164 jours, soit 56 % de moins que pour le nombre total de postes pourvus en 2009, dont la moyenne est de 289 jours. Plusieurs mécanismes supplémentaires ont été mis en place pour assurer le suivi de la procédure de recrutement.

f) *Amélioration de la représentation géographique et de la proportion de femmes dans les effectifs*

349. Les résultats affichés à la fin 2009 montrent que la CNUCED a à la fois atteint l'objectif visant à améliorer la représentation géographique, soit 16,7 % (au-dessus de l'objectif fixé à 8 %) et l'équilibre entre les sexes, qui a atteint 38,7 %, dépassant l'objectif fixé à 37,5 %. Ce dernier résultat s'explique par la rationalisation du régime des engagements au Secrétariat, dont la révision de la méthodologie de calcul de l'équilibre entre les sexes. La mesure des résultats dans ce domaine inclut désormais les postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur engagés pour un an ou davantage, financés à la fois par le budget ordinaire et par le budget des projets. La CNUCED poursuit ses efforts d'amélioration dans ces deux domaines, et a notamment pris à cet effet des mesures visant à recruter les candidats figurant sur la liste de lauréats de concours nationaux ainsi qu'à renforcer le rôle du Coordonnateur pour les questions relatives à la situation des femmes dans le processus de sélection.

g) *Délais de soumission de la documentation mieux respectés*

350. À la suite de la Conférence d'Accra, des progrès ont été accomplis dans l'amélioration des délais de présentation des documents présélectionnés à traduire. De mai à décembre 2008, 40 % de la documentation a été présentée dans les délais, contre 27 % durant l'exercice 2006-2007. Il convient également de noter que pour le dernier trimestre 2008, du fait de la réorganisation de la Section de la gestion des documents du Secrétariat, tous les documents pour les réunions intergouvernementales ont été soumis pour traitement dans les délais. Grâce aux efforts collectifs de toutes les parties intéressées – divisions auteurs, entités chargées de l'approbation et de la gestion des documents –, le taux des documents de la CNUCED destinés aux organes délibérants et servant aux réunions intergouvernementales qui ont été présentés à temps pour traduction en 2009 a

atteint 91 % (61 documents sur 67). Tous les documents pour le cycle des réunions d'experts 2009-2010 ont eux aussi été soumis pour traduction dans les délais.

### **Sous-programme 1**

#### **Mondialisation, interdépendance et développement**

- a) *Meilleure compréhension des options de politique générale aux niveaux national et international et de leurs implications, en vue d'une croissance plus rapide et plus stable et d'un recul de la pauvreté dans les pays en développement, grâce à la promotion de politiques appropriées*

351. Les analyses et les recommandations de politique générale ayant trait à cet objectif ont été longuement examinées aux cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions du Conseil du commerce et du développement. Les États Membres ont approuvé 33 recommandations de politique générale ou conclusions de travaux de recherche : l'objectif fixé pour l'exercice biennal a donc été dépassé. Les délégations ont été nombreuses à s'intéresser aux rapports 2008 et 2009 sur le commerce et le développement, qui leur ont semblé contenir des données, des analyses et des idées utiles, pertinentes et actualisées sur les mesures à prendre pour mobiliser des ressources pour le développement ainsi que sur les causes et les effets de la crise mondiale et la conduite à suivre pour y faire face. Plusieurs délégations ont en outre jugé que les recherches menées sur les changements climatiques étaient une contribution précieuse au débat mondial sur les changements climatiques et le développement.

- b) *Progrès réalisé sur la voie d'un endettement soutenable des pays en développement, grâce à une meilleure gestion des finances et de la dette et à un rééchelonnement ou un allègement de la dette*

352. Cinquante-sept pays utilisent le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) pour la gestion quotidienne de leur dette, et 13 nouveaux projets supplémentaires ont été signés avec les pays et les institutions qui utilisent actuellement le système. Quarante-six projets de renforcement des capacités menés dans 46 pays ont permis de dispenser à plus de 1 000 fonctionnaires une formation à la validation des données sur la dette et à l'établissement de bulletins statistiques. Des rapports tels que celui du Secrétaire général sur le règlement durable du problème de la dette des pays en développement ou le rapport présenté à l'Assemblée générale sur les effets des crises financière et économique sur la viabilité de la dette des pays en développement ont aidé ceux-ci à améliorer leur position débitrice. Un nouveau projet visant à promouvoir les prêts et les emprunts souverains responsables, financé par le Gouvernement norvégien, a favorisé des progrès sur la voie d'un endettement soutenable, grâce à des travaux de recherche et d'analyse, à des directives et à la mise en place de groupes consultatifs.

- c) *Amélioration des données statistiques et des données tirées de l'expérience et autres éléments d'information dont disposent les décideurs, aux niveaux national et international, lorsqu'ils conçoivent les politiques commerciales, financières et économiques et les stratégies de développement*

353. La mise en place d'un nouveau système d'information statistique en 2007 a renforcé l'aptitude de la CNUCED à cerner les données et les indicateurs quantifiant les conditions économiques. Le système a permis de rétrécir le calendrier de

production du *Manuel de statistiques de la CNUCED* de plus de six mois, d'intégrer les séries de données des années précédentes dans un format commun et harmonisé et de faciliter la consultation électronique des statistiques pour les pays membres participant aux préparatifs de la douzième Conférence. L'intégration des informations en une seule base de données permet de calculer des indicateurs de plusieurs domaines tels que les tendances du commerce international ou de la finance et les tendances macroéconomiques. Le système a prouvé son efficacité et le nombre de demandes d'économistes souhaitant la compilation de nouvelles séries chronologiques et le calcul d'indicateurs dérivés a considérablement augmenté.

- d) *Renforcement du cadre décisionnaire et institutionnel et de la coopération internationale pour le développement de l'économie palestinienne grâce à l'amplification des activités de la CNUCED dans ce domaine, financées par des ressources adéquates*

354. Aux cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions du Conseil du commerce et du développement, 34 délégués ont félicité le secrétariat pour la qualité de ses travaux de recherche sur les politiques à adopter, son assistance technique et ses évaluations des besoins basées sur des enquêtes servant à orienter les plans et les stratégies du futur État palestinien en matière de développement économique. La grande majorité des délégués ont souscrit aux conclusions du Secrétariat sur la situation économique difficile de la Palestine et ont affirmé la nécessité de renforcer les ressources et les activités opérationnelles connexes. Dans des conditions extrêmement difficiles, le secrétariat a poursuivi ses avancées et ses progrès dans la recherche sur des domaines essentiels de coopération technique, la fourniture de services consultatifs, la facilitation du commerce, la promotion de l'investissement et l'intégration régionale. À la fin de 2009, l'objectif de ce programme de travail pour l'exercice considéré, qui portait sur 10 mesures et initiatives, a été dépassé.

## **Sous-programme 2**

### **Investissement, entreprises et technologie**

- a) *Capacité accrue au niveau national de débattre des enjeux associés à l'investissement international et de leur incidence sur le développement*

355. Le *Rapport sur l'investissement dans le monde* est un instrument indispensable destiné à aider les décideurs à mieux comprendre les nouvelles questions touchant l'investissement étranger direct et, partant, à renforcer leur capacité de formuler des politiques en la matière qui soient plus propices au développement. Des formations dans le domaine des statistiques sur l'investissement étranger direct ont également été organisées afin de renforcer les capacités des pays en développement de débattre des enjeux associés à l'investissement international. Ainsi qu'il ressort d'une enquête réalisée auprès des ateliers de formation, plus de 85 % des participants se sont dits très satisfaits des sessions, qui ont rempli les objectifs de 89 % d'entre eux. Deux nouveaux produits – le *Global Investment Trend Monitor* et le *Investment Policy Monitor* – ont en outre été lancés. L'un et l'autre ont reçu une large publicité dans les grands organes de la presse, tels que le *Wall Street Journal*, et des échos très favorables de la part des décideurs.

- b) *Meilleure compréhension des politiques permettant d'attirer et d'exploiter au mieux les investissements étrangers directs et les transferts de technologie, ainsi que de l'incidence des accords internationaux sur le développement*

356. Huit examens de politique d'investissement ont été réalisés dans le cadre du sous-programme durant l'exercice biennal, en vue d'améliorer les stratégies, les politiques et le cadre de l'investissement des pays en développement afin de permettre à ces derniers d'attirer et d'exploiter au mieux les investissements étrangers directs. Le premier Forum mondial de l'investissement, lancé en 2008, a été consacré au rôle de l'investissement étranger direct dans le processus de développement économique et aux méthodes améliorées de promotion de l'investissement. Les *Études de la CNUCED sur les politiques d'investissement international au service du développement* et la *Série consacrée aux problèmes relatifs aux accords internationaux d'investissement* ont été évaluées au moyen d'une enquête menée en 2008 auprès des décideurs, qui leur ont donné les notes les plus élevées (entre 4 et 5 en moyenne sur une échelle de 5) en ce qui concerne la qualité des politiques qui y sont recommandées, leur capacité à améliorer la compréhension du lecteur et leur qualité analytique.

- c) *Amélioration des possibilités offertes aux entreprises des pays en développement et des pays à économie en transition d'accroître leur compétitivité grâce à l'approfondissement des liens entre entreprises nationales et étrangères et meilleure compréhension des questions nouvelles qui se posent dans les domaines suivants : normes en matière de comptabilité et de communication de données, responsabilité des entreprises, transparence et pratiques de référence dans les entreprises*

357. Des centres Empretec sont en cours d'installation dans six pays (Équateur, Pérou, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie et Zambie). Près de 3 000 personnes ayant suivi une formation dans le cadre du programme Empretec de la CNUCED se sont rencontrées pour examiner les difficultés liées à la création d'entreprises, pour mettre en commun leurs données d'expérience en matière de gestion et pour élargir leur réseau de contacts à l'occasion de la treizième Rencontre internationale des chefs d'entreprises organisée à San Paulo (Brésil) parallèlement à la première Semaine mondiale de l'entrepreneuriat. Plusieurs études de cas réalisées en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques en Afrique, en Asie et en Amérique latine, dans divers secteurs d'activité, ont mis en évidence le lien existant entre les sociétés transnationales étudiées et leurs fournisseurs locaux. La première édition du prix de la femme chef d'entreprise a été lancée en 2008 à Accra pour rendre hommage aux entreprises appartenant à des femmes qui ont bénéficié des services de développement des entreprises du programme Empretec. D'après les réponses aux questionnaires distribués aux participants de la réunion du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, 95 % des personnes interrogées considéraient que les sessions avaient été utiles.



### **Sous-programme 3**

#### **Commerce international**

- a) *Meilleure compréhension des enjeux et capacité accrue des pays en développement, y compris des pays non membres de l'Organisation mondiale du commerce, d'analyser, de formuler et d'appliquer des politiques et des stratégies commerciales appropriées dans les domaines du commerce international, du système commercial international et des négociations commerciales et amélioration de l'environnement commercial international de manière à leur faciliter l'accès aux marchés et à rendre plus favorables les conditions d'entrée de leurs exportations*

358. La CNUCED a aidé à renforcer les capacités des pays en développement, en particulier les PMA, et celles des pays en transition, leur permettant de participer effectivement au système commercial international. Les activités de la CNUCED ont eu des effets positifs durables sur le renforcement de leurs capacités humaines, institutionnelles et de réglementation s'agissant de formuler des politiques commerciales et de mener des négociations en la matière, ce qui leur permet de tirer parti du développement. À la cinquante-troisième session du Groupe de travail, les membres ont réaffirmé la nature unique et complète du programme d'assistance technique à l'adhésion à l'OMC et le rôle majeur qu'il a joué dans leur intégration, dans des conditions qui leur sont favorables, à l'économie mondiale et au système commercial multilatéral. Conformément à l'Accord d'Accra, la CNUCED a aidé les pays à renforcer leurs capacités de définir leurs propres priorités en matière de négociation, a encouragé une plus grande cohérence entre les accords commerciaux bilatéraux et régionaux au sein du système commercial multilatéral et a appuyé les mécanismes de coopération régionale.

- b) *Renforcement des capacités et outils analytiques et statistiques et des outils de référence à l'appui des décisions des pays en développement aux niveaux national, régional et international, dans le domaine du commerce et d'une meilleure compréhension à l'échelle mondiale de l'interdépendance du commerce, de la compétitivité et du développement*

359. La CNUCED a dirigé l'Équipe d'appui multiorganisations sur les obstacles non tarifaires aux fins de la mise au point d'une nouvelle classification de ces obstacles, en proposant plusieurs méthodes de collecte de données qui sont actuellement mises à l'essai dans le cadre d'un projet pilote mené dans sept pays en développement. Les outils d'analyse du commerce utilisés par la CNUCED, tels que le système d'analyse et d'information sur le commerce et le système World Integrated Trade Solution (TRAINS-WITS), ont permis d'identifier et de surmonter les obstacles à l'accès aux marchés, de déterminer les débouchés commerciaux et de promouvoir une participation éclairée aux négociations commerciales multilatérales et régionales. Plus de 9 200 nouvelles licences ont été délivrées pour le système WITS durant l'exercice biennal 2008-2009. Les travaux visant à améliorer la précision de l'indice du commerce et du développement se poursuivent. Le nombre de pays pris en compte pour le calcul de cet indice au cours de la période considérée est passé à 125 (contre 123 précédemment).

- c) *Renforcement de la capacité des pays en développement d'intégrer la production et le commerce des produits de base dans le processus de développement ainsi que des partenariats internationaux portant sur les produits de base et le développement*

360. Diverses initiatives de la CNUCED ont permis de renforcer la capacité de 22 pays en développement d'intégrer la production et le commerce des produits de base dans le processus de développement. Ces initiatives ont porté sur les domaines suivants : i) liens entre le secteur des produits de base et la réduction de la pauvreté; ii) renforcement de la participation aux chaînes d'offre et de valeur des produits de base; iii) financement du développement du secteur des produits de base; iv) systèmes d'information et statistiques sur les marchés; v) échanges de produits de base; vi) conformité aux normes commerciales internationales publiques et privées; vii) métaux et minéraux; viii) énergie; et ix) coopération internationale dans le secteur des produits de base.

- d) *Renforcement de la capacité des pays en développement de cerner et traiter les questions ayant trait à la concurrence et à la protection des consommateurs, et de contrer efficacement les pratiques commerciales restrictives sur les marchés nationaux et internationaux*

361. L'assistance apportée par la CNUCED sous la forme de recherches, d'analyses et de réunions consultatives sur diverses questions ayant trait à la concurrence et à la protection des consommateurs a aidé les pays à analyser les effets négatifs des pratiques anticoncurrentielles sur le commerce et le développement et à prendre des mesures pour adopter, réviser et appliquer efficacement les lois et politiques en matière de concurrence. Les États membres ont fortement apprécié le rôle joué par la CNUCED dans les domaines de l'appui analytique et de l'assistance technique et lui ont demandé de poursuivre et d'élargir ses activités en la matière<sup>2</sup>. Des examens volontaires par les pairs (Jamaïque, Costa Rica, Indonésie, Kenya, Tunisie et Union monétaire ouest-africaine) ont été menés, ce qui a donné lieu à un échange de vues et de pratiques optimales sur le rôle que le droit et les politiques de la concurrence peuvent jouer en renfort de la libéralisation des échanges et des réformes. Grâce à l'assistance de la CNUCED, 12 pays (Bhoutan, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Indonésie, Lesotho, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Swaziland et Uruguay) ont accompli des progrès importants en ce qui concerne l'élaboration, l'adoption, la révision et l'application d'une législation nationale sur la concurrence et la protection des consommateurs.

- e) *Renforcement de la capacité des pays en développement de concilier les objectifs liés aux activités et aux politiques commerciales et les objectifs du développement durable d'une manière mutuellement avantageuse et plus grande prise en compte des objectifs de développement durable des pays en développement dans le cadre des débats internationaux*

362. La Division du commerce international des biens et services et des produits de base a lancé une nouvelle série d'activités axées sur ses compétences de base dans le domaine du renforcement des capacités des pays en développement. Lors de la mise

<sup>2</sup> À la douzième session de la CNUCED et lors des réunions du Groupe intergouvernemental d'experts sur le droit et la politique de la concurrence.

en œuvre de ces activités, la Division a mis l'accent sur les questions suivantes : la crise alimentaire; la volatilité des prix de l'énergie; et les nouveaux débouchés commerciaux et possibilités d'investissement offerts par le mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto ainsi que par l'élargissement des marchés des produits et des services liés à la biodiversité. En 2009, les activités menées dans le cadre du sous-programme visaient à aider les pays en développement à comprendre et à affronter les causes et les conséquences des crises économique et financière et des crises connexes liées au climat, à l'alimentation et à l'eau et, plus important, à saisir les possibilités réelles d'une croissance moins polluante, notamment à faible émission de carbone, comme dans le cas des biocarburants. L'accent a également été mis sur une meilleure compréhension des liens fonctionnels entre le mandat de l'OMC et les négociations menées par celle-ci, en tenant compte des relations élargies entre le commerce, l'énergie et les changements climatiques. Les travaux relatifs au développement durable, notamment l'agriculture biologique, ont privilégié les besoins des petits exploitants agricoles et les moyens de faciliter leur accès aux chaînes de supermarchés.

#### **Sous-programme 4**

#### **Infrastructure de services pour le développement, efficacité commerciale et mise en valeur des ressources humaines**

- a) *Amélioration de la logistique commerciale des pays en développement, grâce notamment au renforcement des systèmes de transport, des dispositifs de facilitation des échanges et du cadre réglementaire et douanier*

363. D'après les rapports émanant des bénéficiaires sur le terrain, les mesures suggérées ont permis d'améliorer la capacité des partenaires dans les pays en développement d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures de facilitation du commerce et des transports, et de moderniser les douanes [Système douanier automatisé (SYDONIA)] grâce à l'automatisation des procédures de dédouanement.

- b) *Sensibilisation accrue des pays en développement aux options politiques et stratégiques qu'offrent les applications économiques des technologies de l'information et des communications et meilleure connaissance de ces options*

364. Le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement, dont la CNUCED est l'un des principaux acteurs, a continué de promouvoir la question des statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications (voir produits connexes). La disponibilité des indicateurs quantifiant les conditions économiques, basés sur la liste d'indicateurs fondamentaux du Partenariat, a continué de s'améliorer. Plus de 60 pays en développement ont bénéficié d'une formation et sont mieux à même de fournir ces informations en vue de l'élaboration des politiques. La première analyse de pays que la CNUCED a publiée au sujet des effets des technologies de l'information et des communications sur les activités commerciales concernait la Thaïlande. L'harmonisation des cadres régionaux sur le cyberdroit s'est poursuivie en Afrique de l'Est et en Amérique latine avec l'aide de la CNUCED, ce qui devrait accroître la compétitivité internationale des pays concernés. Le Cambodge et la République démocratique populaire lao ont entrepris de renforcer les capacités des décideurs eu égard aux conséquences juridiques des technologies de l'information et des communications avant d'examiner et de promulguer leur législation en la

matière. Durant l'exercice 2008-2009, l'examen des politiques touchant la science, la technologie et l'innovation en Angola, au Ghana, au Lesotho et en Mauritanie a permis à ces pays de renforcer ces politiques et de mieux les intégrer dans leurs stratégies globales de développement. Un autre programme axé sur la science, la technologie et l'innovation, le Réseau de centres d'excellence, a continué à promouvoir la collaboration Sud-Sud entre les institutions scientifiques et technologiques de premier plan des pays en développement, et a facilité l'organisation de formations de base et de perfectionnement dans le domaine des biotechnologies et de la science, de la technologie et de l'innovation.

- c) *Capacités renforcées des pays en développement dans les domaines du commerce, des investissements et des services d'appui au commerce, par la mise en valeur des ressources humaines, la constitution de réseaux et l'utilisation rationnelle de l'informatique*

365. Durant l'exercice 2008-2009, 18 universités ont rejoint le réseau de l'Institut virtuel de la CNUCED; de nouveaux supports pédagogiques pour les universités ont été mis au point et adaptés à la situation des pays; des modules de soutien ont été proposés; des ateliers de perfectionnement professionnel destinés aux universitaires ont été organisés sur le plan régional et national; des bourses de perfectionnement à la CNUCED ont été accordées à des universitaires; des projets de recherche communs ont été mis en œuvre par les universités associées à l'Institut; et les services virtuels de l'Institut ont été renforcés. Cinq cours régionaux sur les principaux enjeux économiques internationaux ont été dispensés aux décideurs et aux universitaires, auxquels s'ajoutent 12 formations accélérées en la matière à l'intention des diplomates en poste à Genève. Grâce aux activités menées dans le cadre du projet TrainForTrade, le Cambodge et la République démocratique populaire lao sont allés de l'avant dans leur processus législatif, la Guinée a pris des mesures dans le domaine de la facilitation du commerce et le Bénin a donné la priorité au tourisme durable comme outil indispensable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, l'Angola, Djibouti, le Ghana, le Guatemala, l'Indonésie, la Malaisie, les Maldives, le Pérou et la République-Unie de Tanzanie ont lancé des cycles de formation sur la gestion portuaire locale, le Bénin, le Cameroun, la Guinée et le Sénégal ayant quant à eux poursuivi leurs activités de formation dans ce domaine. TrainForTrade a également permis de continuer à mettre au point du matériel d'enseignement à distance et de dispenser des cours traditionnels et en ligne dans les pays bénéficiaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

### **Sous-programme 5**

#### **Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux**

##### **Développement de l'Afrique**

- a) *Accroissement de la diversité des options politiques nationales et internationales en vue de promouvoir le développement de l'Afrique dans les domaines de compétence de la CNUCED*

366. Il ressort du *Rapport sur le développement économique en Afrique 2008* que la plupart des pays africains ont pris de vastes mesures de libéralisation du commerce et que l'on peut considérer que leurs économies sont ouvertes depuis le milieu des années 90; toutefois, les résultats à l'exportation enregistrés après la libéralisation

du commerce ont été faibles en termes d'augmentation du volume des exportations et du ratio exportations/PIB, et en termes de diversification des exportations de produits agricoles et d'articles manufacturés à forte valeur ajoutée. Un manuel directif développant et approfondissant l'analyse du *Rapport sur le développement économique en Afrique 2007* a par ailleurs été publié en 2009. Deux ateliers destinés aux parties prenantes ont été organisés en 2008 au Burundi et en Zambie afin de présenter le projet du manuel, et trois ateliers de diffusion ont été organisés en 2009 au Rwanda, en Sierra Leone et au Ghana pour présenter le manuel. Un atelier sur les stratégies de développement en Afrique a été organisé afin de solliciter la contribution d'économistes africains de renom à la douzième session de la Conférence.

b) *Utilisation accrue des services fournis à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de diverses initiatives intergouvernementales et interinstitutions concernant l'Afrique*

367. La Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux a participé en 2008 et en 2009 aux mécanismes de consultation régionale du NEPAD. Celui-ci ne lui a pas adressé de demandes d'avis spécifiques mais le nombre de demandes d'avis consultatifs sur diverses initiatives intergouvernementales et interinstitutions concernant l'Afrique a augmenté<sup>3</sup>. La Division a notamment répondu à des demandes d'avis et de contribution sur les rapports suivants : un rapport de la Commission économique pour l'Afrique sur la gouvernance; les travaux du Centre de recherche pour le développement international (Canada) sur la consolidation de la paix; le projet de l'Institut nord-sud sur la mobilisation des ressources nationales en Afrique subsaharienne en 2008; le chapitre consacré aux pays fragiles dans l'édition 2009 du *Rapport européen sur le développement*; et l'atelier organisé par la Banque africaine de développement sur les mesures à prendre face à la crise financière internationale de 2009. À la fin 2009, un projet commun a été conclu avec la Commission de l'Union africaine en vue de renforcer la communication et l'application de la recherche et de l'analyse des politiques de la CNUCED sur l'Afrique et sur les pays africains les moins avancés.

**Pays les moins avancés**

a) *Meilleure compréhension des problèmes de développement des pays concernés et consensus accru entre les partenaires de l'économie mondiale à cet égard*

368. Le *Rapport 2008 sur les pays les moins avancés* examine l'évolution de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans ces pays, et l'on y suggère l'adoption de politiques de gestion de l'aide comme mesure concrète pour améliorer les modalités du partenariat pour le développement. Selon le *Rapport 2009 sur les pays les moins avancés*, les crises financière et économique mondiales sont l'occasion pour ces pays d'adopter une nouvelle approche stratégique,

<sup>3</sup> En 2008 durant les travaux de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (à la fois à la conférence préparatoire et à la conférence ministérielle) et à la réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement organisée au Siège de l'Organisation des Nations Unies à l'ouverture de l'Assemblée générale.

et l'État devrait jouer un nouveau rôle en se basant sur un modèle d'économie mixte et en adoptant des pratiques de bonne gouvernance. Des ateliers de renforcement des capacités axés sur les recommandations de politique générale énoncées dans les récents rapports sur les pays les moins avancés ont été organisés à l'échelle régionale à l'intention des décideurs de ces pays en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Asie ainsi qu'en Angola, au Mali et au Niger. Des conseils d'expert ont été fournis à l'occasion de réunions de l'OCDE et de la Banque mondiale sur l'intégration de la science, de la technologie et de l'innovation dans les politiques nationales et la coopération au service du développement.

- b) *Intégration accrue des politiques et priorités commerciales dans les plans nationaux de développement, à l'aide du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés et renforcement des capacités aux fins du contrôle national et de l'application des matrices d'action du Cadre intégré renforcé*

369. Quarante-cinq pays ont participé à l'Étude diagnostique sur l'intégration du commerce du Cadre intégré. Bien que celui-ci soit dans une période de transition, les activités menées à l'échelon national dans les pays se sont poursuivies, la CNUCED ayant fourni un appui depuis les étapes préliminaires jusqu'à la mise en œuvre des projets en organisant des ateliers préalables aux études diagnostiques et des missions consultatives, et en participant à des réunions, notamment aux ateliers de validation à Vanuatu et aux Comores, auxquels elle a aussi contribué. En février 2009, 36 études diagnostiques sur l'intégration du commerce avaient été achevées et 8 études supplémentaires étaient en cours. Le nombre des nouvelles études à préparer est limité : Haïti, dont l'examen technique a été approuvé, attend le lancement de l'étude, l'Érythrée a provisoirement été retirée (sur décision du Gouvernement) du Cadre intégré depuis 2003, et l'examen technique pour la Guinée équatoriale n'a pas encore été approuvé.

### **Programmes spéciaux**

- a) *Renforcement de la coopération internationale en vue de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty, intitulé « Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit », et de l'accroissement de la participation effective des pays en développement sans littoral et des autres groupes de pays mentionnés au paragraphe 33 du Consensus de São Paulo au système commercial mondial*

370. 2008 a été l'année de la réunion d'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty. La Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED a pris une part active directe ou indirecte à de nombreuses activités menées en vue de l'examen à mi-parcours. Les activités réalisées dans le cadre du programme spécial en faveur des pays en développement sans littoral étaient axées en 2009 sur les préparatifs de la troisième réunion des ministres du commerce de ces pays, tenue les 21 et 22 octobre 2009 à Ezulwini (Swaziland). Étant donné le bouleversement du climat économique mondial, les discussions ont été dominées par les conséquences de la crise économique mondiale sur les pays en développement sans littoral et par les politiques et mesures susceptibles d'en atténuer les effets sur les perspectives de développement des pays

en question. La réunion a enregistré une forte participation, avec la présence de plus de deux tiers des 31 membres du groupe des pays en développement sans littoral.

b) *Contribution à la suite à donner à la Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement tenue en 2005*

371. Durant l'exercice biennal 2008-2009, la CNUCED a intensifié son appui aux petits États insulaires en développement (les membres pris individuellement et dans leur ensemble, en tant que groupe, par l'intermédiaire de l'Alliance des petits États insulaires) dans leurs efforts visant à amener la communauté internationale à accomplir des progrès eu égard à plusieurs aspects économiques essentiels de la Stratégie de Maurice, tels que : a) la radiation de la catégorie des pays les moins avancés; et b) les mesures d'appui international dans le système commercial multilatéral. En 2008 et 2009, six petits États insulaires en développement ont bénéficié de l'assistance directe de la CNUCED en ce qui concerne la question de la radiation de la liste : trois pays en période de transition précédant la sortie de la catégorie des pays les moins avancés (sortie éventuelle) : Kiribati, Tuvalu et Vanuatu; deux pays sortant de la catégorie : les Maldives et Samoa (durant leur période de transition); un pays sorti de la catégorie : le Cap-Vert. D'autres pays les moins avancés ne faisant pas partie des petits États insulaires en développement (la Guinée équatoriale, Haïti et le Lesotho) ont également bénéficié de ces services consultatifs.

---